



Agence Locale de l'Energie et du Climat

Gare des Brotteaux
14, place Jules Ferry - 69006 Lyon
Tél. : 04 37 48 22 42

<http://www.alec-lyon.org/>

Métropole de Lyon

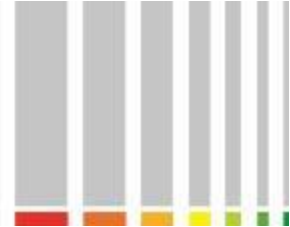
20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
Tél. : 04 78 63 40 40

<http://www.grandlyon.com>



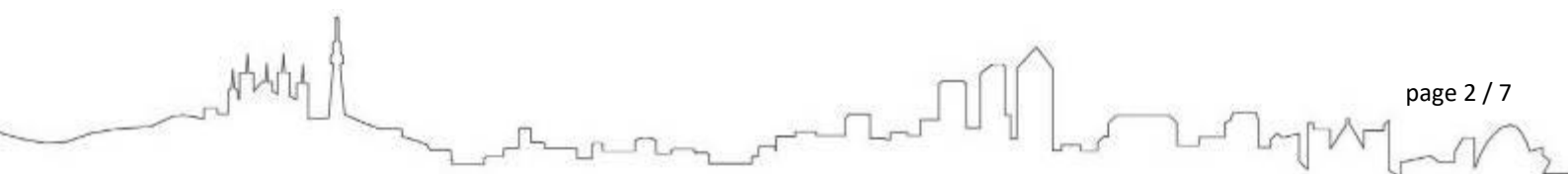
**SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR OU DE FROID
SUR LA METROPOLE DE LYON
MODE D'EMPLOI**

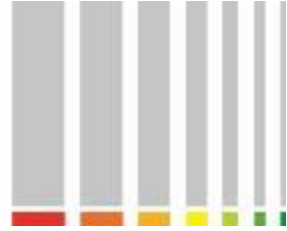
**Fiche B06 – Le réseau du PLATEAU NORD (ex RILLIEUX-LA-PAPE)
Version 2021**



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
Informations générales	3
Autorité compétente	3
Déléгатaire	3
Outils de communication	3
Périmètre de la délégation et plan du réseau.....	4
Données de production	5
Possibilité de raccordement	5
Mix énergétique réel	5
Contenu en CO ₂	5
Classement du réseau.....	5
REGLEMENT DE SERVICE	6
PERSONNE À CONTACTER	6
MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT.....	6
Documents à fournir pour une demande de raccordement.....	6
Conditions de raccordement et attentes du délégataire vis-à-vis de l'entretien / maintenance du réseau secondaire	6
MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT	7
Durée d'engagement	7
Coûts de raccordement	7
Tarification en vigueur	7
Taux de TVA applicable	7
ANNEXES	7





PRESENTATION GENERALE

INFORMATIONS GENERALES

Nom du réseau	PLATEAU NORD (RILLIEUX-LA-PAPE)
Année de création	1970
Longueur du réseau	23 km
Sites de production	UTVE ¹ de Rillieux-la-Pape, chaufferie bois Sermenaz, chaufferie gaz des Semailles, chaufferie bois/gaz de Sathonay-Camp

La compétence sur le réseau de chaleur de Sathonay-Camp a été transférée du SIGERLy à la Métropole de Lyon le 01/09/2020. Depuis cette date, le réseau de Sathonay-Camp a intégré la délégation de service public du réseau de chaleur du Plateau Nord (anciennement Rillieux la Pape).

AUTORITE COMPETENTE

Nom du réseau	PLATEAU NORD (RILLIEUX-LA-PAPE)
Nom de l'autorité compétente	METROPOLE DE LYON
Coordonnées	20, rue du Lac CS 33569 69505 Lyon cedex 03
Contact	reseauxdechaleur@grandlyon.com

DELEGATAIRE

Nom du réseau	PLATEAU NORD (RILLIEUX-LA-PAPE)
Nom du délégataire	PNE (filiale 100% Engie Solutions)
Coordonnées	Direction Régionale Sud-Est Délégation CFU 59 rue Denuzière CS 50020 69285 Lyon cedex 02
Mode de gestion	Délégation de service public de type concession
Date de fin de contrat	1 Janvier 2040

OUTILS DE COMMUNICATION

Site internet :

<https://chauffageurbain.plateaunord.grandlyon.com/>

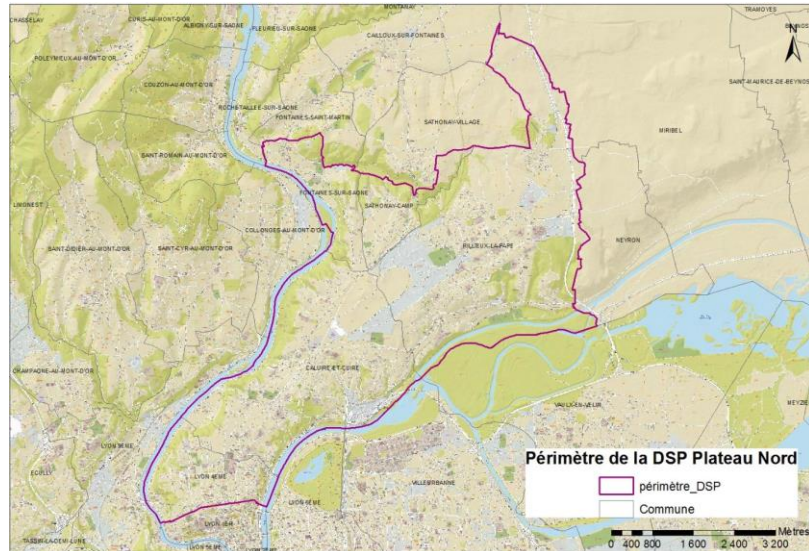
¹ Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets ménagers



SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR OU DE FROID SUR LA METROPOLE DE LYON – MODE D'EMPLOI B06 – le réseau du PLATEAU NORD (ex RILLIEUX-LA-PAPE)

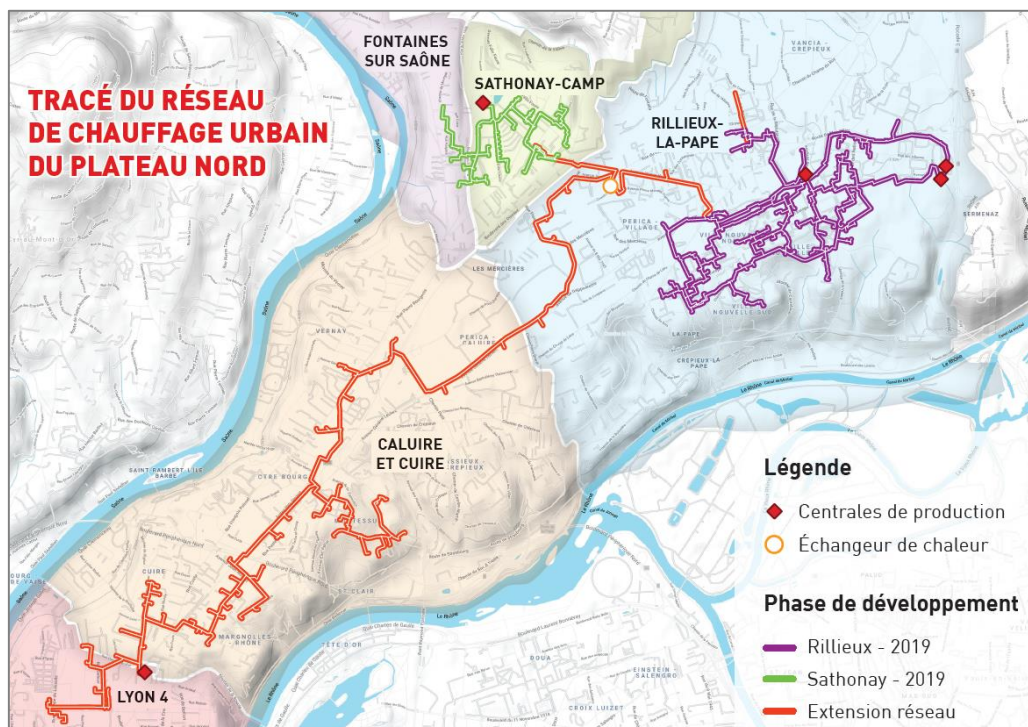
PERIMETRE DE LA DELEGATION ET PLAN DU RESEAU

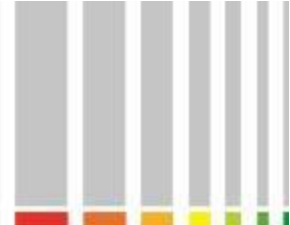
Le périmètre de la délégation est précisé en violet sur le plan ci-dessous. Il comprends les communes de Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp, Fontaines-sur-Saône, Caluire-et-Cuire et le 4^{ème} arrondissement de Lyon.



Le plan du réseau Plateau Nord est précisé ci-dessous. Le réseau est tracé :

- en violet pour le réseau actuel situé sur la ville de Rillieux la Pape ;
- en vert pour le réseau actuel situé sur les villes de Sathonay-Camp et Fontaines sur Saône;
- en rouge (tracé provisoire) pour l'extension du réseau et l'interconnexion des réseaux situés sur les villes de Rillieux la Pape, Sathonay-Camp et Fontaines sur Saône. Cette extension sera réalisée entre 2021 et 2023.





DONNEES DE PRODUCTION

Année	2020	
Volume de consommation	95	GWh/an
Nombre d'équivalents logements	9 800	équivalents logement

POSSIBILITE DE RACCORDEMENT

Possibilité de raccordement	Réseau en développement	Raccordement possible	Réseau saturé
	X	X	

Fourniture de chauffage et/ou eau chaude sanitaire	CHAUFFAGE	EAU CHAUDE SANITAIRE
	X	X

Type de livraison de l'énergie calorifique	EAU CHAUDE	EAU SURCHAUFFEE
	X	X

MIX ENERGETIQUE REEL

Année	2020						
Energie	Bois	Cogé bois	UTVE	Gaz	Cogé gaz	Fioul	Autre
Pourcentage	9%	0 %	83 %	8 %	0 %	0 %	0 %
Taux de couverture EnR&R	92 %						

CONTENU EN CO₂

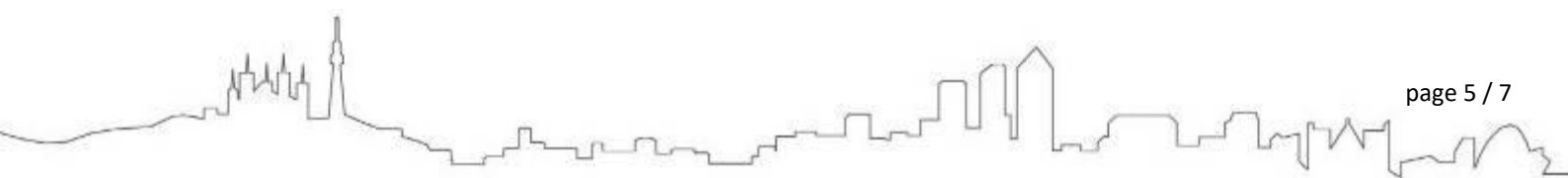
Valeur	28	g / kWh
--------	----	---------

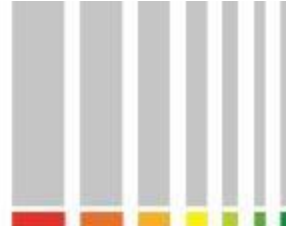
Dernier arrêté en vigueur : [Arrêté du 11 avril 2018](#)

CLASSEMENT DU RESEAU

Le réseau est-il classé ?	NON
---------------------------	-----

Nota : En cas de réseau de chaleur classé, des zones de développement prioritaire sont définies dans le dossier de classement. Les constructions créées ou lourdement rénovées dans ces zones ont obligation de raccordement au réseau, selon les prescriptions faites dans le dossier de classement du réseau.





REGLEMENT DE SERVICE

Le règlement de service est disponible sur le site internet de l'ALEC, [sous ce lien](#).

PERSONNE À CONTACTER

Aurélien DURAND

Responsable commercial PNE, Engie Solutions

Tél: 06 89 20 42 61

Mail : aurelien.durand@engie.com

MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

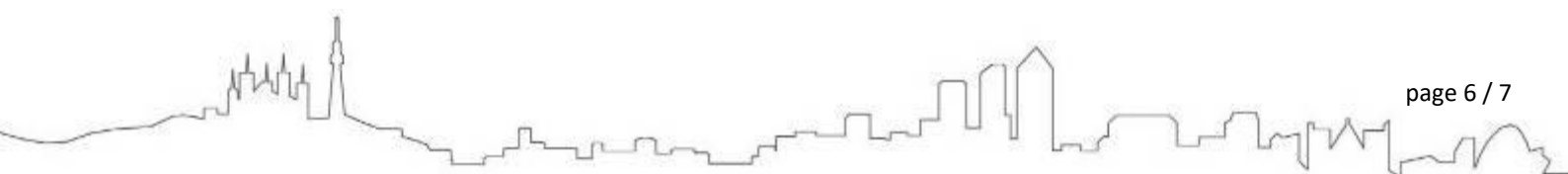
Les informations suivantes seront nécessaires, à minima :

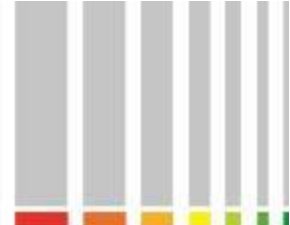
- Nom du maître d'ouvrage
- Adresse du projet et localisation projetée de la sous-station
- Consommation annuelle estimée pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire (sur la base des calculs réglementaires pour les bâtiments neufs ou éco-rénovés, ou de l'historique des 3 dernières années représentatives pour les bâtiments existants)
- Puissance nécessaire pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire
- Date souhaitée de mise en service de la sous-station

D'autres éléments pourront être demandés pour l'établissement d'une proposition technique et financière détaillée de la part du délégataire.

CONDITIONS DE RACCORDEMENT ET OBLIGATIONS DE L'ABONNE VIS-A-VIS DE L'ENTRETIEN / MAINTENANCE DU RESEAU SECONDAIRE

Le guide de préconisations techniques pour le raccordement au réseau est disponible sur le site internet de l'ALEC, [sous ce lien](#).





MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT

DUREE D'ENGAGEMENT

Durée initiale d'engagement de 10 ans renouvelable par périodes de 5 ans.

COUTS DE RACCORDEMENT

Les coûts de raccordement sont établis selon les modalités définies dans le règlement de service.

TARIFICATION EN VIGUEUR

Au 1^{er} janvier 2021, la tarification est la suivante :

R1 (€HT/MWh)	28.47
R2 (€HT/kW)	33.19

Cette tarification peut évoluer (indexation des prix, renouvellement de contrat, avenant au contrat). Les demandeurs sont invités à se rapprocher de la Métropole de Lyon ou du délégataire pour connaître les évolutions programmées.

TAUX DE TVA APPLICABLE

Coûts de raccordement	20,0 %
R1	5,5 %
R2	5,5 %

ANNEXES

Sans objet

